



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration liminaire FSU CHSCT SD 14 décembre 2021

Alors que les scientifiques alertent sur la nécessité de restreindre la circulation du virus pour freiner les contaminations, que le gouvernement impose des mesures restrictives à la population, les membres FSU du CHSCT 81 souhaitent alerter vivement sur l'incohérence de la politique sanitaire dans l'éducation nationale, malgré la situation sanitaire qui empire.

Nous n'avons jamais connu un taux d'incidence aussi haut chez les enfants, pourtant les classes ne ferment désormais qu'à partir du troisième cas avéré. De plus, un simple test permettra aux élèves de revenir si l'infection a eu lieu dans la classe alors que si elle est extrascolaire, l'isolement devra respecter un délai de sept jours. Nous ne sommes plus à une incohérence près ! Sans parler du temps d'incubation qui n'est dans ce premier cas aucunement pris en compte.

En ce qui concerne les deux autotests hebdomadaires pour les élèves de 6^{ème}, nous nous inquiétons pour les parents allophones par exemple, qui seront incapables de comprendre les instructions avec peut-être des conséquences pour les personnels. Plus généralement, la campagne de test en milieu scolaire alourdit le travail des professeurs, directeurs et chefs d'établissement. Nous demandons que les professionnels de santé extérieurs à l'école soient associés afin d'alléger les tâches des personnels de l'éducation nationale.

Aussi préoccupante est l'insouciance par rapport aux données de la science qui prouvent depuis 15 mois que le virus est avant tout aéroporté :

- Où sont les masques FFP2 pour les collègues à risque et les élèves vulnérables ?
- Quand va-t-on fournir des masques chirurgicaux aux élèves et aux personnels ?
- Quand va-t-on doter les salles mal aérées de capteurs de CO₂ et de purificateurs d'air ?

Si l'objectif est que le virus circule, alors, que notre ministre l'assume pleinement. Mais nous ne pouvons qu'être inquiet.es quant à la protection des personnels. Pour la FSU, il s'agit seulement d'un choix politique et non d'une exigence de santé publique.

Les membres FSU du CHSCT 81 demandent que les personnels qui ne sont pas éligibles aux tests gratuits puissent avoir une prescription médicale par un médecin de l'éducation nationale en cas de positivité au sein de l'établissement.

Parce que la situation sanitaire ne doit pas être notre seule préoccupation, nous tenons à revenir sur l'impact des réformes Blanquer, notamment dans les lycées et les lycées professionnels, où les conditions de travail ont été fortement dégradées.

Par exemple, en Lettres, de nombreux collègues ont témoigné en juin et juillet de la charge de travail déraisonnable, de l'organisation chaotique et des dysfonctionnements nombreux qu'ils ont dû affronter lors de l'épreuve anticipée de français. Ces collègues sont déjà sursollicités : programmes très lourds qu'ils peinent à mener à leur terme en 1^{ère}, écrit et oral de l'EAF, BTS, désormais spécialité HLP à l'écrit, grand oral et oraux de second groupe.

Si certains éléments de la surcharge de travail de la session 2021 sont imputables au format exceptionnel de l'épreuve lié à la crise sanitaire, d'autres sont issus de dysfonctionnements des services, de modifications des organisations et ne doivent pas se reproduire au risque d'avoir des répercussions fortes sur la santé des enseignantes et enseignants de Lettres.

La délégation FSU est intervenue sur ce sujet lors du CHSCT-MEN du 3 décembre et a fait adopter des préconisations que nous joignons à notre déclaration.

D'autre part, l'étude des inscriptions au RSST met en évidence l'urgence de travailler sur l'inclusion pour prévenir les risques révélés.

En effet, les enseignants témoignent et font remonter plusieurs types de risques liés à l'inclusion:

- Violences verbales et physiques (RPS)
- Insécurité de la situation de travail (enfants qui s'échappent qui tapent, impossibilité d'assurer la sécurité des autres et de l'élève concerné, stress lié à l'impossibilité d'enseigner) (RPS)
- Charge mentale (RPS)
- Troubles musculo-squelettiques (contention des enfants en crise, difficulté à les relever...)
- Risques liés au bruits (cris, bruits incessants...)

L'inclusion ne peut se faire à n'importe quel prix, au détriment des autres élèves et des conditions de travail dégradées des personnels.

Le fonctionnement des PIAL met à mal les conditions de travail des AESH. Le sentiment de travail empêché grandit. On constate le saupoudrage des moyens, l'impossibilité d'accompagner correctement les élèves à besoins particuliers, le stress lié aux déplacements sur plusieurs établissements sur temps de pause. Le nombre croissant de démission des AESH est un indicateur fort de conditions de travail dégradées.

Certains des élèves à besoins particuliers ont des notifications non honorées dans des structures spécialisées (ITEP IME).

Pour prévenir la détresse des professeurs et des élèves, de réels moyens sont à mettre en place en passant par : moyens humains en nombre, formations, espaces classes adaptés, réouverture de places dans les structures spécialisées.

Devant le manque criant de moyens mis à disposition pour le service public d'éducation, les préconisations du CHSCT semblent irréalisables. C'est pourquoi la FSU continuera à demander une augmentation conséquente des moyens dévolus à l'Éducation Nationale pour faire cesser les dégradations des conditions de travail de ses personnels et permettre la mise en place des préconisations du CHSCT.

Les membres représentants du personnel FSU au CHSCT SD81



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN